



PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

Liberté
Égalité
Fraternité

Revue de presse du 19 mai 2026

Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  située en haut à gauche de cette page Résana.

Économie et vie des entreprises

- Le Havre. Pourquoi la navigation sera-t-elle suspendue sur une partie du port mardi ? – Tendance Ouest

Sécurité

- Signalements de violence scolaire dans l'Eure et la Seine-Maritime - pourquoi une telle situation ? - Paris Normandie
- « Ils permettent vraiment de matérialiser les comportements dangereux » - à Rouen, la police peut compter sur des drones pour lutter contre les rodéos urbains. – France 3
- Le stade Diochon sera ouvert dès 18h30 pour le match de barrage de Ligue 2 entre le FC Rouen et Laval - ICI

Justice

- « Des Uber passeurs » - repéré à Dieppe par une vidéosurveillance privée, un passeur interpellé - Paris Normandie
- Recruté sur TikTok et majeur depuis un mois, il devient passeur et est condamné - 76 actu

LNPN

- Roumare. Le projet de LNPN va-t-il enfin avancer ? – Le courrier cauchois

Travaux et aménagements

- C'est parti pour quatre mois de travaux, près du CHU de Rouen - Paris Normandie
- À Rouen, d'importants travaux vont perturber la circulation près du CHU pendant plusieurs mois - 76 actu
- Des travaux sur la départementale 915 entre Forges-les-Eaux et Gournay-en-Bray en Seine-Maritime - ICI

Collectivité locales

- TÉMOIGNAGE - « J'ai failli me pendre » - Robert, salarié de l'agglo de Fécamp, dénonce un harcèlement moral à son travail - ICI
- Taxes à la com'com Aumale-Blangy - les élus se veulent rassurants - Paris Normandie

Santé

- Fermeture de la maternité de l'HPE au Havre - que vont devenir ceux qui travaillent dans le service – 76 actu

- Normandie. Veules-les-Roses, Arromanches... : 13 plages classées « à éviter » en 2026, déconseillées à la baignade
- Normandie. Recours contre tiers - l'Assurance Maladie a récupéré 51 millions d'euros – Tendance Ouest

Tourisme

- « On a tourné pendant 1h ! » - mais pourquoi l'un des plus grands parkings d'Étretat est-il fermé... en plein pont de l'Ascension ? – France 3
- Le Havre obtient un nouveau Pavillon bleu, mais un autre classement jette le trouble - Paris Normandie
- 20 ans après, Le Tréport hisse de nouveau le Pavillon Bleu sur sa plage – 76 actu
- À Dieppe, les plages et le port de plaisance décrochent à nouveau le Pavillon Bleu – 76 actu
- Le Pavillon Bleu dressé sur huit plages et ports en Seine-Maritime en 2026 - ICI

Acteurs publics

- Protection des agents publics - l'administration tente un deuxième plan face à la montée des violences
- Le secrétariat général du gouvernement fait état d'un niveau record de l'inflation normative
- L'État lance un outil de transcription à destination des agents publics
- La multi-attribution des marchés publics, un moyen pour sécuriser les approvisionnements dans les hôpitaux
- Vers des restrictions sur l'accès des plateformes de cloud non européennes aux données publiques sensibles de l'UE

Le Havre. Pourquoi la navigation sera-t-elle suspendue sur une partie du port mardi ?

Célia Caradec

~3 minutes

Sur le port du Havre, les travaux de la chatière se poursuivent.

[L'aménagement de ce chenal de 1 800 mètres de long](#), protégé par une digue, permettra à terme aux barges fluviales d'accéder depuis la Seine aux terminaux de Port 2000, où transitent chaque année plus de 3 millions de conteneurs.

Une opération de "microminage"

Dans le cadre de ces travaux, une portion de la digue sud du port historique doit être démantelée. Menée par l'entreprise Térélian, l'opération consiste à utiliser "*de faibles charges explosives permettant de fragmenter la structure de manière contrôlée*". On appelle cela le microminage.

Un premier essai est prévu mardi 19 mai, en début de soirée, à marée basse. Même si l'opération sera très rapide, "*un bruit pourra être perçu par les riverains au moment du tir*", prévient Haropa Port, qui précise que, pour atténuer le bruit sous-marin, des rideaux de bulles lestés seront disposés autour de la zone.

Lors de ce test, un périmètre de sécurité de 500m est prévu autour du site et les activités maritimes seront suspendues pendant environ une heure dans l'avant-port, au niveau de l'écluse François I^{er} ou au niveau de l'accès à Port 2 000.

L'opération définitive de microminage est prévue dans le courant du mois de juin.

Le premier accropode installé

Toujours dans le cadre du chantier de la chatière, la pose des premiers accropodes, ces blocs artificiels qui formeront la dernière couche de la digue, a débuté lundi 27 avril. En parallèle, leur fabrication se poursuit, sur le quai Asie. *"Près de 7 000 blocs de béton ont déjà été coulés sur les 19 900 nécessaires"*, indique Haropa Port, maître d'œuvre du chantier. Des enrochements sont aussi acheminés sur le site, 450 000 tonnes ont déjà été livrées.



Près de 20 000 accropodes doivent être coulés pour former la digue. -
Célia Caradec

Précédemment, mi-février, les travaux de soubassement de la digue avaient pu démarrer, après une campagne de dépollution pyrotechnique qui a permis de neutraliser les munitions de la Seconde Guerre mondiale présentes sur le site. Le soubassement consiste à *"draguer, acheminer puis mettre en place des matériaux marins"* avec *"un contrôle régulier des profondeurs et de la forme du fond marin, garantissant la précision des opérations"*, précisait Haropa, mercredi 13 mai. *"Près de 75% du soubassement est réalisé"*, soit environ 1 300 mètres de digue déjà constitués sous le niveau de la mer.

Signalements de violence scolaire dans l'Eure et la Seine-Maritime : pourquoi une telle situation

Philippe Dufresne

6-8 minutes

En dix ans, le nombre de signalements de faits de violence scolaire a doublé dans l'Eure et la Seine-Maritime. Cela témoigne d'une veille efficace des encadrants. Cela illustre aussi une banalisation de la violence bien au-delà des établissements scolaires.



Les signalements effectués par l'Éducation nationale concernant des violences et négligences envers les enfants ont doublé en dix ans. - Paris Normandie



Par *Philippe Dufresne*

Ce mardi 19 mai 2026, les enseignants sont en grève à Romilly-sur-Andelle, suite aux violences importantes d'un élève sur un professeur. Ce n'est pas normal d'aller au travail et de se faire taper dessus ! » Mathilde Marnière est déléguée syndicale FSU-SNUIPP (Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles) et enseignante en école primaire à Val-de-Reuil. Quand elle a pris connaissance de l'article de notre [confrère 20 Minutes](#) sur [l'explosion du nombre de signalements de violence à l'école](#), elle a confirmé ce phénomène. *« Je ne suis pas étonnée. Nous avons eu l'occasion d'échanger à ce propos avec le préfet de l'Eure dernièrement »*, dit-elle.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

C'est l'Education nationale, elle-même, qui indique que le nombre de signalements effectués par ses services, concernant des violences et négligences envers les enfants (en milieu scolaire ou des faits dépistés par les équipes pédagogiques), a doublé en dix ans. On parle dans le milieu enseignant d'« *informations préoccupantes, envoyées aux services sociaux et de signalements transmis au procureur de la République* ». La tendance va en augmentant encore ces deux dernières années.

Le classement national positionne en première place le département du Pas-de-Calais, comme étant celui faisant remonter le plus de signalements, suivi immédiatement par le département de l'Eure. Mais attention, ces chiffres sont à relativiser quant aux violences commises. Ils ne visent pas celles non signalées. Si on ne s'intéresse qu'aux seules informations préoccupantes (IP), la Seine-Maritime se situe dans les dix premières places, aux côtés de la Seine-et-Marne et de l'Essonne.

Globalement, les signalements de violences faites aux femmes et aux enfants sont importants dans le département de l'Eure

Mathilde Marnière, Enseignante et déléguée syndicale FSU SNUIPP

Cette forte représentativité normande témoigne d'une « *culture du signalement* » et d'une vigilance accrue des équipes éducatives locales plutôt que d'une délinquance intrinsèquement plus haute. La déléguée

euroise FSU-SNUIPP recadre malgré tout : « *Globalement, les signalements de violences faites aux femmes et aux enfants sont importants dans le département. À l'école, on a des quantités de signalements par jour en très forte hausse.* »

Manque d'encadrement

Mathilde Marnière poursuit : « *Il y a même une formation spécifique au premier degré [les enfants scolarisés de 3 à 11 ans, NDLR] pour des violences envers les adultes. Entre septembre et novembre 2025, on a déjà 164 fiches de signalements de violences physiques !* » Pour elle, 50 % des faits correspondent à des élèves en situation de troubles ou de handicap. « *On manque terriblement d'encadrement et de soins* ». L'autre moitié concerne des enfants en dérive familiale, notamment.

Une fois de plus, il ne faut pas être prisonniers des chiffres. Quelles sont les causes de ces comportements ? L'enseignante pointe du doigt [le rôle des réseaux sociaux et leur banalisation de la violence](#), physique comme verbale. Son collègue du Havre, Christophe Hammon, lui aussi à la FSU-SNUIPP, rappelle que le phénomène touche aussi les collèges et les lycées, de façon différente. Il préfère parler « *d'enfants ingérables* » plutôt que d'agressions. Il cite aussi des professeurs qui prennent des coups en voulant intervenir pour protéger l'enfant en crise contre lui-même. « *Il y a trop d'élèves par classe et de la même façon, il y a un problème médico-social. Il n'y a pas assez de possibilités de soin par rapport au nombre d'enfants concernés.* »

Protection de l'enfance

Pour Claire-Marie Feret, enseignante au Havre et déléguée FSU-SNUIPP, la France manque aussi d'une vraie politique d'éducation sexuelle « *avec une part de prévention et une sensibilisation à la nécessité de signaler les faits de violences.* » Elle précise : « *C'est un vrai sujet de protection de l'enfance.* »

Lire aussi

[Le Havre : un père de famille roué de coups à Caucriauville, quatre](#)

"Ils permettent vraiment de matérialiser les comportements dangereux" : à Rouen, la police peut compter sur des drones pour lutter contre les rodéos urbains

Ayi-Benjamine Rombhot

5-7 minutes

C'est un outil de plus. Une plus-value d'après les unités sur le terrain. Le drone fait partie intégrante du dispositif de lutte contre les rodéos urbains. Dans l'agglomération de Rouen, chaque semaine, la police en fait l'usage. Nous avons suivi une équipe en opération.

Bon. Nous avons été prévenus. Par temps de pluie, il est compliqué de faire voler le drone. Manque de chance, sur la route pour rejoindre les télépilotes, l'averse ne s'est pas fait attendre. Mais nous étions déjà engagés, alors autant aller les rencontrer. Nous suivons en voiture le commissaire Louis. L'adresse exacte n'est pas communiquée pour des raisons de confidentialité. Nous pouvons simplement dire que ces opérations de drone se déroulent dans la circonscription de Rouen (Seine-Maritime)

Cela fait cinq ans environ que la brigade des moyens aériens a été créée. Objectif pour la police : *"lutter contre les différents phénomènes de délinquance sur la voie publique de manière plus efficace"*. Cela concernant autant les services d'ordre sur des manifestations, que des matchs de football avec risque de débordements. Mais le point central de l'usage du drone reste les rodéos urbains. Chaque semaine, la brigade mène trois opérations de lutte contre ces derniers dans l'agglomération rouennaise, et essaie de faire usage du drone au moins une fois.

En attendant l'accalmie de cette pluie incessante, le commissaire Gaspar Louis, du service départemental de sécurité publique de Rouen, nous explique qu'*“au niveau de la ville, les rodéos urbains sont une problématique qu'on prend particulièrement à cœur parce qu'ils génèrent des nuisances pour les riverains et les usagers de la route avec des comportements particulièrement dangereux et parfois des blessures graves.”*

Le drone a ainsi deux fonctions. D'abord l'identification des véhicules qui commettent les infractions. Ensuite, la matérialisation permettant au niveau judiciaire de caractériser l'infraction de rodéo motorisé. Ce qui conduit ensuite aux interpellations.

Les différentes équipes sur le terrain travaillent en étroite collaboration. D'un côté, les télépilotes, des policiers formés au drone, survolent une zone déterminée. De l'autre, les unités de voie publique qui vont se rapprocher des secteurs où des faits ont été commis, en fonction des informations et instructions transmises par les dronistes.

Pour le commissaire Louis et les télépilotes rencontrés sur le terrain, le drone *“est une plus-value car il permet vraiment de matérialiser les comportements dangereux et en même temps d'intervenir en aval une fois que la situation s'est calmée pour pouvoir faire un travail vraiment efficace d'identification et d'interpellation derrière. L'idée étant d'assurer à la fois la sécurité de nos effectifs et de ne pas mettre en danger les auteurs de ces infractions.”*

Car parfois, la situation dérape. [Début mai, une gendarme de 24 ans avait été percutée par un motocycliste alors qu'elle tentait d'interrompre un rodéo sauvage à Bellengreville, dans le Calvados.](#) Elle a été blessée dans l'accident et l'un des mis en cause risquait la paraplégie.

Depuis début 2026, 23 opérations ont été réalisées par la police nationale de Rouen. Elles ont mené à l'interpellation de 14 personnes et à la saisie de 16 véhicules. En 2025, ce sont 79 opérations au total qui ont été

menées sur l'année.

[Opération dans l'agglomération rouennaise pour repérer des auteurs de rodéos urbains • © Ayi-Benjamin Rombhot](#)

Le soleil a fini par montrer le bout de son nez. Les télépilotes peuvent enfin procéder à la démonstration. Sur l'emploi opérationnel du drone, ils préfèrent rester discrets et garder le secret. Néanmoins, l'usage du drone est réglementé. Les policiers bénéficient d'un arrêté fourni par la préfecture, donnant autorisation de capter, enregistrer et transmettre des images sur le territoire de l'agglomération de Rouen. Le tout, sur des secteurs et pour des périodes déterminés. Les images sont ensuite conservées durant un certain temps. Là aussi, pas plus de précisions.

[Drone utilisé dans la lutte contre les rodéos urbains • © Ayi-Benjamin Rombhot](#)

Sur l'opération du jour que nous avons suivie, RAS, rien à signaler. Il faut dire qu'il a fortement plu et comme l'a précisé le commissaire, les rodéos urbains sont un phénomène quand même saisonnier, le flagrant-délit va généralement de pair avec le beau temps. Même si l'infraction reste commise tout au long de l'année.

Côté sanction, les auteurs encourrent une peine d'un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende. Cela peut être porté jusqu'à cinq ans de prison et 75 000 euros d'amende, en cas de circonstances aggravantes. Sans compter, inévitablement, la confiscation obligatoire du véhicule.

Le stade Diochon sera ouvert dès 18h30 pour le match de barrage de Ligue 2 entre le FC Rouen et Laval

Marianne Naquet

3-4 minutes

Publié le mardi 19 mai 2026 à 8:38

Le FC Rouen donne quelques informations pratiques à l'adresse des supporters, avant la réception de Laval, ce mardi 19 mai 2026, match de barrage pour la montée en Ligue 2 de football.

Enjeu immense, attente énorme : **le rêve de la montée en Ligue 2 de football** va commencer à se jouer ce mardi 19 mai 2026 pour le FC Rouen. Les Diables Rouges, troisièmes de Nationale, affrontent à 20 h 30 Laval, seizièmes de Ligue 2, au stade Diochon. C'est le premier match de barrage [après leur folle victoire contre Fleury](#), vendredi 15 mai.

Dans un post publié sur Facebook, le club précise que **les portes seront ouvertes dès 18 h 30** et conseille aux supporters d'arriver dès l'ouverture "pour fluidifier l'accès au stade". Il évoque aussi de nouveaux accès au stade Diochon : pour la tribune Horlaville, entrée rue Pierre Lefrançois, pour la tribune Lenoble : entrée B – avenue des Canadiens, pour la tribune Zénith : entrée A – avenue des Canadiens.

Pour afficher ce contenu Facebook, vous devez accepter les cookies **Réseaux Sociaux**.

Ces cookies permettent de partager ou réagir directement sur les réseaux sociaux auxquels vous êtes connectés ou d'intégrer du contenu initialement posté sur ces réseaux sociaux. Ils permettent aussi aux réseaux sociaux d'utiliser vos visites sur nos sites et applications à des

fins de personnalisation et de ciblage publicitaire.

Enfin, le FCR rappelle qu'**aucun accès entre les tribunes n'est possible** : impossible de rejoindre les tribunes Zénith ou Horlaville depuis Lenoble, de rejoindre Horlaville depuis Zénith. Il demande aussi aux supporters de respecter l'emplacement indiqué sur votre billet.

- [Foot National](#)
- [Foot Ligue 2](#)
- [Stade Lavallois Mayenne Football Club](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Continuez votre lecture

[Passer la section](#)

- Le site de la billetterie du FC Rouen a été pris d'assaut samedi 16 mai, dès la mise en vente des billets pour le match de barrage pour l'accession en Ligue 2 de football contre Laval mardi. Le club annonce que les trois quarts des billets sont partis lors de la prévente réservée aux abonnés.

Le 17/05/2026 à 18:28

- Le FCR s'est imposé 3-1 contre Aubagne ce vendredi soir. Une victoire capitale qui permet aux Rouennais de s'accrocher à la 4e place, à égalité de points avec Fleury, le 3e. Les barrages pour la montée en Ligue 2 restent dans le viseur sur fond de conflit avec les supporters.

Le 24/04/2026 à 21:41

- Rouen a tout renversé. Mené par le FC Fleury ce vendredi 15 mai 2026, le FCR a su tout renverser en fin de match pour s'offrir un succès, grimper sur le podium à l'arraché, et gagner sa place en barrages de montée en

« Des Uber passeurs » : repéré à Dieppe par une vidéosurveillance privée, un passeur interpellé

Arnaud Commun

7-9 minutes

Un homme de 18 ans a été repéré par la vidéosurveillance d'un magasin, dans la soirée du mardi 12 mai 2026 à Dieppe. Il se trouvait en voiture, avec un migrant qui se cachait. Recruté sur les réseaux sociaux, l'automobiliste était un passeur. Ils allaient prendre le ferry. Le délinquant a été condamné le vendredi 15 mai 2026, en comparution immédiate.



Par [Arnaud Commun](#)

Publié: 18 Mai 2026 à 11h47 Temps de lecture: 3 min

Un Français de 18 ans, domicilié à Carrières-sous-Poissy, dans les Yvelines, est interpellé dans des circonstances insolites, le mardi 12 mai 2026, peu après 22h40, à Dieppe : « *Un agent de sécurité du magasin Auchan a remarqué une Peugeot 208 noire, manifestement en panne, devant le restaurant Flunch. La voiture se trouve à contresens* », relate la présidente du tribunal correctionnel de Dieppe, qui le juge le vendredi 15 mai 2026.

« *Un individu semble se dissimuler sur la banquette arrière.* » La scène apparaît suffisamment suspecte pour que la sécurité du centre commercial alerte la police. Quand la patrouille arrive, elle croise la voiture, feux arrière éteints, sur l'avenue des Canadiens, à côté de l'hypermarché.

Embarquement prévu

Les policiers l'interceptent. À l'arrière, ils découvrent « *un individu en position semi-assise.* » Il s'agit d'un Vietnamien de 21 ans, qui apparaît désorienté. Les fonctionnaires viennent de tomber sur un passeur, sur le point de partir pour l'Angleterre avec un migrant. [DFDS, l'exploitant de la ligne transmanche Dieppe-Newhaven](#), confirme que la Peugeot 208 doit embarquer à 23h59 sur le ferry.

Jésus (c'est le prénom du passeur) est placé en garde à vue. « *Vous expliquez qu'on vous a promis 500€ pour le transport* », poursuit Catherine Boisard, la présidente. « *Vous dites que vous avez rencontré cette personne près d'un hôtel, près de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle. Vous dites que c'est la première fois que vous effectuez ce type de voyage.* »

Jésus confirme : « *Je reconnais les faits qui me sont reprochés. Je regrette mes actes.* » Il explique comment la mission lui a été confiée : « *Cela a commencé sur TikTok. Cette annonce m'a guidé sur Telegram. Il fallait retrouver un clandestin et le guider d'un point A à un point B. Je devais le déposer à sa famille en Angleterre. J'avais sa position exacte au niveau de Roissy. J'avais aussi les codes d'une carte prépayée pour régler le carburant et le billet pour le bateau.* »

Chemin le plus court

D'après le prévenu, Dieppe n'a pas été choisie par le mystérieux commanditaire : « *C'est moi qui ai cherché le voyage le plus proche et le plus rapide. Le migrant avait de quoi se nourrir. Sur la route j'ai fait une pause pour prendre de l'essence. Lui n'est pas sorti de la voiture. À Dieppe, je cherchais un moyen de manger. Je suis allé chez Auchan.* »

La présidente l'interroge sur l'auto : « *Elle m'a été léguée.* » « *Qui est MK, qui apparaît dans votre téléphone ?* » poursuit la juge. « *MK c'est celui qui m'a donné la voiture.* » Nouveau jeu de questions-réponses : « *Ce n'est pas lui par hasard qui vous a demandé de faire le voyage ?* » « *Non, il m'a demandé de faire demi-tour.* » « *MK signifie quoi ?* » « *Ce sont ses initiales.* » « *Il s'appelle comment ?* » « *Euh, Malik je ne sais plus quoi...* »

Livré aux bourreaux

Le tribunal reste songeur. « *Est-ce que vous avez conscience de la gravité des faits ? En transportant ces personnes en détresse ?* » Jésus admet, depuis que les policiers le lui ont expliqué : « *C'est de l'esclavagisme moderne. Pour moi, si une personne veut retrouver sa famille, je ne suis pas coupable. Mais si elle tombe dans un réseau de prostitution, je n'aurais pas dû le faire.* »

Nos criminels se sont mis à la mode du 2.0, ce sont des « Uber passeurs »

Michaël Bouraya, Vice-procureur à Dieppe

Le jeune homme n'a pas le profil d'un délinquant : il est lycéen en terminale et s'apprête à passer le bac. Ses parents, séparés, sont réunis dans la salle d'audience. Ils l'ont conduit au tribunal, Jésus ayant été placé sous contrôle judiciaire à l'issue de sa garde à vue.

Le vice-procureur Michaël Bouraya tient à féliciter la femme derrière les écrans de vidéosurveillance ce soir-là : « *Je me réjouis que cet agent de sécurité ait signalé la présence douteuse de ce véhicule avec une personne qui se dissimulait.* » Il parle ensuite du prévenu : « *[Il a participé à une entreprise d'esclavagisme moderne](#) : mettre des gens sur le trottoir ou que sais-je ? Il allait le livrer à ceux qui allaient être ses bourreaux. Nos criminels se sont mis à la mode 2.0, ce sont des « Uber passeurs ».* Monsieur encourt 5 années d'emprisonnement. »

Bracelet électronique requis

Compte tenu de son profil, il ne requiert qu'1 an de prison sous bracelet électronique, mais aussi la confiscation de la Peugeot 208, et de deux téléphones. Une interdiction de séjour à Dieppe durant 3 ans est aussi demandée.

Pour la défense, Me Charline Levasseur souligne que « *Monsieur s'est montré coopératif. Il n'avait pas conscience de la gravité extrême de ces faits. Au début de la procédure, il m'a dit que ce Monsieur voulait rejoindre sa famille et qu'il ne voyait pas où était le problème. Il n'est jamais passé*

devant un tribunal. Sa préoccupation est de passer le bac. »

1 an avec sursis

L'avocate est persuadée qu'il sera un bon citoyen : « *Il m'a dit « je ne veux pas être un déchet de la société ».* Monsieur peut compter sur ses parents. Il sait qu'il les a déçus. Il a accepté de confier son téléphone pour qu'il soit exploité par les enquêteurs. Je vous demanderai de lui restituer les scellés. »

Le prévenu est condamné à 1 an de prison avec sursis. La voiture et les téléphones sont saisis. Il n'a pas le droit de revenir à Dieppe durant 3 ans. D'autre part, il doit payer 254€ de frais fixes de procédure. Il dispose de 10 jours pour interjeter appel.

Lire aussi

2025	Cotisation	Reduit de cotisation	Taxe communale	Taxe additionnelle	Taxe spéciale	Taxe d'habitation
	38,64 %	%	0,675 %	0,108 %	12,51 %	0,626 %
	38,64 %	%	0,675 %	0,113 %	16,00 %	0,657 %
	860		660	660	660	660
	255		4	1	106	4
	251		4	1	81	4
	255		4	1	106	4
	+1,59 %	%	0 %	0 %	+30,86 %	0
	Commune	Reduit de cotisation	Taxe communale	Taxe additionnelle	Taxe spéciale	Taxe d'habitation
	46,20 %	%	1,52 %	37,00 %	0,157 %	8,69 %
	46,20 %	%	1,52 %	37,00 %	0,163 %	8,79 %
	11		11			16
	6					1
	5		0			1
	-16,67 %	%	%	%	%	0 %

Taxes à la com'com Aumale-Blangy : les élus se veulent rassurants



Recruté sur TikTok et majeur depuis un mois, il devient passeur et est condamné

Augustin Bouquet des Chaux

5-6 minutes

Un jeune homme de 18 ans tout juste a été condamné pour avoir tenté de faire passer un ressortissant vietnamien en Angleterre depuis Dieppe. Le prévenu a été recruté sur TikTok.

Sur le même thème

[Migrants](#)

[TikTok](#)

[Tribunal de Dieppe](#)

Article réservé aux abonnés



Vendredi 15 mai 2026, un passeur de tout juste 18 ans a été condamné par le tribunal correctionnel de Dieppe (Seine-Maritime). ©Archives/Les

Par [Augustin Bouquet des Chaux](#) Publié le 18 mai 2026 à 13h02

Avec sa bouille d'adolescent pas encore tout à fait passé à l'âge adulte, le prévenu n'en mène pas large vendredi 15 mai 2026 face au [tribunal correctionnel](#) de [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#). Ses préoccupations principales dans la vie ? Préparer son bac professionnel et s'insérer. « Il a dit lors de ses auditions qu'il ne voulait pas être un déchet pour la société », assure son avocate. Petit dernier d'une fratrie, dans laquelle il est le seul garçon, âgé de 18 ans depuis un mois et demi. Le prévenu, qui habite Argenteuil, a cédé à l'appât du gain alors qu'il « scrollait », c'est-à-dire qu'ils faisaient défiler les vidéos, sur le réseau social [TikTok](#), il y a quelques jours. « Je suis tombé sur une vidéo. Elle promettait de nous faire gagner de l'argent », explique le jeune homme. Sur cette vidéo, il clique sur un lien qui l'envoie directement vers un groupe de conversation sur un autre réseau social, [Telegram](#), une application de messagerie qui se revendique « sécurisée ».

500 € pour transporter un clandestin

Sur ce groupe, quelqu'un lui explique alors qu'en échange de 500 €, il devra emmener quelqu'un en Angleterre. « On m'a dit que c'était pour retrouver sa famille, je ne voyais pas le mal et j'avais besoin d'argent. » Le prévenu a contracté une dette « à l'amiable » comme il dit envers une personne.

« J'ai cherché un moyen de faire de l'argent. J'ai postulé à beaucoup d'offres d'emploi, je n'ai jamais été recontacté. » Alors 500 € qui tombent du ciel, il ne dit pas non. Le jeune homme n'a rien du profil habituel des passeurs jugés au tribunal de Dieppe.

Il fait preuve d'une naïveté confondante au moment d'énoncer les faits. Il reconnaît tout d'ailleurs. La veille, il a été reçu par le vice-procureur et sa vision de ce qu'il a fait a changé.

« Je ne voyais pas le mal à aider quelqu'un à rejoindre sa famille. Puis on m'a expliqué qu'en Angleterre, les clandestins étaient utilisés notamment pour faire de la prostitution. Que tout ça, c'était de l'esclavagisme

moderne et je ne suis pas du tout d'accord avec ça. »

Il se rend à Roissy

Une prise de conscience tardive puisque le 12 mai, il est bien allé à Roissy pour embarquer le ressortissant vietnamien que l'on retrouvera dans sa voiture à Dieppe quelques heures plus tard. À ce moment-là, le prévenu explique qu'il ne savait pas qu'il irait dans la cité aux quatre ports.

« Une fois qu'il était dans ma voiture, je devais trouver un ferry pour l'emmener en Angleterre. » Avec seulement 200 € chargés sur une carte prépayée, il cherche l'itinéraire le plus rapide et le moins cher. La liaison Dieppe-Newhaven coche toutes les cases.

Il lui faut trois heures environ pour rejoindre Dieppe. À 22 h 40, il se rend sur le parking du Flunch pour trouver de la nourriture et tombe en panne. Une agente de sécurité voit qu'une personne est allongée sur le siège passager et prévient la police.

Le prévenu est interpellé quelques minutes plus tard sur l'avenue des Canadiens. « Je regrette ce que j'ai fait » lâche-t-il à la barre. Le vice-procureur lui, salue l'intervention de l'agent de sécurité.

Une population locale sensibilisée

« Je me réjouis que la population locale soit sensibilisée à la question des flux migratoires illégaux. » Il dit ne pas savoir si le jeune homme a accepté le marché par cupidité ou naïveté. « Ce qui est inquiétant, c'est de voir que les réseaux criminels se sont modernisés et ont lancé une sorte de Uber-passeur sur les réseaux sociaux. »

Il demande que le prévenu soit condamné à 12 mois de prison ferme aménagés sous la forme d'une détention à domicile sous détention électronique, c'est-à-dire que le prévenu devra porter un bracelet s'il venait à être condamné.

Finalement, le jeune homme, dont le casier est vierge, est condamné à 12 mois de prison avec sursis. Il ne pourra plus se rendre à Dieppe pendant trois ans. La voiture utilisée pour la course ainsi que ses

téléphones lui ont été confisqués.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu.](#)

Roumare. Le projet de LNPN va-t-il enfin avancer ?

Julie Hervieux

3-4 minutes

Le conseil d'administration de l'association LNPN, oui mais pas à n'importe quel prix s'est réuni ce lundi 18 mai à Roumare pour faire un point sur le dossier avec la nouvelle directrice du projet pour SNCF Réseau, Gaëlle Le Roux, qui était cependant absente pour raisons personnelles. Bien dommage pour une première réunion avec les représentants locaux.

Les inquiétudes demeurent

Depuis l'annonce du projet LNPN (Ligne Nouvelle Paris-Normandie), plusieurs réunions publiques ont été organisées à Barentin et dans des communes proches. [L'occasion pour les habitants et les élus locaux](#) de questionner le dernier directeur de projet Didier Robles au sujet des quatre tracés proposés. L'un impacte d'ailleurs la création d'un nouveau lotissement de quinze parcelles à Roumare. *"Rien n'est officiel mais ce scénario pourrait être abandonné"*, glissait Jean-Paul Couiller, maire de Roumare.

Un tracé devait être acté à la fin de l'année 2025. Mais en mai 2026, personne ne sait ce qu'il en est vraiment. D'après Gérard Leseul, président de l'association, *"des bureaux d'études viennent d'être nommés. Les études seront remises avant l'été et un nouveau comité technique va se réunir en septembre. La situation est rassurante car il y a du dialogue et le comité technique a pris en compte notre demande pour prolonger le tunnel de Rouen à Barentin. Nous allons continuer de marteler cette demande, et pour le coup à n'importe quel prix"*.

Les autres élus présents n'ont pas le même optimisme. Ils déplorent une situation qui n'avance pas et continue de les inquiéter. *"C'est le quatrième ou cinquième chef de projet que je rencontre, il faut se décider un jour,* s'agaçait Nicolas Octau, maire de Fresquiennes. *Il y a douze ans, j'avais peur de ce projet, aujourd'hui je me demande s'il va se concrétiser".* "Ce n'est pas très réjouissant, ajoutait un représentant de la commune de Cideville qui sera concernée par la phase 2 du projet (autour d'Yvetot). *Notre commune va être prise en tenaille entre le fret et la LNPN. Des habitants s'inquiètent pour leurs maisons, d'autres ne souhaitent pas acheter et s'installer chez nous".*

Un prochain rendez-vous envisagé

Ce lundi 18 mai, la réunion n'a pas pu avancer plus que cela mais Gérard Leseul tient à programmer un nouveau rendez-vous avec Gaëlle Le Roux et, pourquoi pas, le préfet de la Normandie Jean-Benoît Albertini et le vice-président de la Région en charge des transports, Jean-Baptiste Gastinne. *"Malheureusement, une autre phase de concertation, une présentation du projet et des ateliers devront être à nouveau organisés",* déplorait le président de l'association. En attendant, il tentera également de se procurer le compte rendu du dernier comité technique du 5 mai 2026.

C'est parti pour quatre mois de travaux, près du CHU de Rouen

Mélanie Bourdon

~2 minutes

D'importants [travaux de rénovation](#) ont débuté lundi 18 mai 2026 sur la RN28 et sur le boulevard Gambetta, à Rouen. Des déviations vont être mises en place et l'accès aux services essentiels, notamment le CHU, vont être maintenus tout au long des travaux.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Le chantier, qui devrait s'achever le 30 septembre 2026, concerne un ouvrage d'art situé sous le boulevard Gambetta : « *plus précisément sous la voie TEOR, la voie de circulation générale et la voie ferrée, à proximité du CHU* », précise la Direction interdépartementale des routes du Nord-Ouest (Dirno), dans un communiqué.

Teor, piétons et cyclistes pourront circuler

La structure de l'ouvrage est dans un état de dégradation avancée. Un confortement provisoire avait été mis en place en février 2025. La partie sous la voie ferrée est en bon état et ne nécessite pas de reprise. La piste cyclable et le trottoir resteront accessibles pendant la durée des travaux. Les Teor pourront toujours circuler, avec un alternat ponctuel.

La circulation automobile sera déviée via les rues du Professeur-Stewart et la rue Marin-le-Pigny. Le chantier est estimé à un peu plus d'un million d'euros.

À Rouen, d'importants travaux vont perturber la circulation près du CHU pendant plusieurs mois

Louise Boutard

~3 minutes

Les déviations ont débuté le 18 mai 2026 pour plus de 4 mois. La circulation va être fortement perturbée par des travaux sur la RN28 notamment près du CHU de Rouen.

Sur le même thème

[CHU Rouen](#)

[Circulation](#)

[Travaux](#)



Des travaux vont entraîner des déviations à Rouen près du CHU, principalement de nuit (©illustration Le Journal de Vitré)

Une voie restera toujours réservée aux usagers du [CHU \(centre hospitalier universitaire\)](#) de Rouen. **Entre le 18 mai et fin septembre 2026**, le viaduc de Lyons de [la RN28](#) et boulevard Gambetta **seront en travaux** pour **d'importantes rénovations** à [Rouen](#). Des **déviations** sont mises en place notamment autour du CHU entre 21 h et 6 h pendant les mois de mai et juin, puis en journée pendant l'été.

Déviations pendant la nuit

La Métropole Rouen Normandie et la DIR Nord-Ouest ont prévu une période de plus de quatre mois de travaux. L'objectif est de sécuriser cet axe « fortement détérioré ».

Pendant la fin du mois de mai et le mois de juin, il s'agira principalement de déviations nocturnes, **entre 21 h et 6 heures du matin**. Puis pendant les mois de **juillet et d'août**, les déviations sont prévues 24 h/24 h. Enfin, **à partir du 4 septembre**, les travaux obligeant à des déviations seront à nouveau organisés de nuit, de 21 h à 6 heures.

Fin des travaux en septembre

Le viaduc de Lyons, situé entre le CHU et la caserne des sapeurs-pompiers, à proximité de la clinique Saint-Hilaire et d'une entrée du stade Saint-Exupéry. Il passe sous le boulevard Gambetta, **sous la voie de TEOR**, une voie de circulation et la voie ferrée, pour que la circulation traverse deux cours d'eau, l'Aubette et de Robec.

Pendant la durée des travaux, la circulation des TEOR sera maintenue. **La fin des travaux est prévue pour le 30 septembre.**

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Des travaux sur la départementale 915 entre Forges-les-Eaux et Gournay-en-Bray en Seine-Maritime

Bradley de Souza

4–5 minutes



Bradley de Souza

Publié le lundi 18 mai 2026 à 5:00

Des travaux vont débuter ce lundi 18 mai 2026 sur une partie de la route départementale 915 entre Forges-les-Eaux et Gournay-en-Bray. Ils consistent à réaliser des bandes multifonctionnelles sur le côté de l'un des axes principaux du département de la Seine-Maritime.

C'est l'un des axes structurants du département de la Seine-Maritime. La route départementale 915 est **en travaux** à partir de ce lundi 18 mai sur une portion qui va de l'hippodrome de Gournay-en-Bray jusqu'à l'entrée de la ville, sur quelques kilomètres entre Gournay et Forges-les-Eaux. Les travaux auraient dû avoir lieu en novembre 2025 mais ils ont été reportés à cause des intempéries.

Cette route départementale, qui va jusqu'à Dieppe, est classée **route à grande circulation et transports exceptionnels**. Chaque jour, 5.700 véhicules la traversent, dont 740 camions. "*La présence d'alignements droits favorise les vitesses élevées*", écrit le département dans un communiqué. Ces travaux vont donc consister à créer des bandes multifonctionnelles d'1m20 de part et d'autre de la chaussée pour permettre aux véhicules de s'arrêter en cas d'urgence ou s'il y a une panne. Ces bandes sont aussi souvent empruntées par les cyclistes.

En sécurisant cette route, le département veut "*apaiser les pratiques*" et "**réduire les vitesses**" en anticipant, voyant au loin de ce qu'il peut s'y passer. De plus, la route principale, qui sera toujours de 6,5 mètres de largeur, sera refaite pour "*améliorer le confort et la sécurité des usagers*". La circulation sera **alternée sur cette partie de travaux avec un feu de chantier**. "*Une attention particulière est portée à la sortie de Gournay-en-Bray, afin qu'elle soit bien perçue par les usagers avant la courbe de sortie d'agglomération*", précise le département.

Ces travaux coûtent un peu plus d'un million d'euros, entièrement pris en charge par le département, dont le budget d'investissement pour l'année 2026 est de 49 millions d'euros sur le réseau routier départemental seinomarin qui compte 5.800 km et 900 ouvrages d'art.

- [Chantiers – Travaux](#)
- [Sécurité routière](#)
- [Info trafic – Circulation routière](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Continuez votre lecture

[Passer la section](#)

- La départementale 6015 qui traverse Yvetot est fermée à cause d'un affaissement de la chaussée et de deux bâtiments. Les travaux de démolition du bar brasserie et de la maison ont commencé début juin, mais sont à l'arrêt. Le chantier de la route a pris du retard.

Le 02/07/2025 à 17:36

- Les pompiers de la Seine-Maritime sont intervenus ce lundi 4 mai 2026 à Arelaune-en-Seine, sur la départementale 913, pour un grave accident

TÉMOIGNAGE - "J'ai failli me pendre" : Robert, salarié de l'agglo de Fécamp, dénonce un harcèlement moral à son travail

7-8 minutes

Robert et sa femme sont accompagnés par le syndicat FO © Radio France - Amélie Bonté

Diffusé le lundi 18 mai 2026 à 6:31

Publié le lundi 18 mai 2026 à 6:31

Robert, quinquagénaire, salarié de l'agglomération Fécamp Caux Littoral, a déposé plainte en gendarmerie pour harcèlement moral. Il dit avoir subi un harcèlement moral au travail pendant trois ans et est en arrêt maladie pour burn-out. Il a même fait une tentative de suicide. Il témoigne ce lundi.

On en parle de plus en plus souvent aujourd'hui, de **la santé mentale**, et pourtant des milliers de personnes souffrent **de burn-out, de dépression liée à leur travail**. Le témoignage qu'ICI Normandie vous propose aujourd'hui, **c'est l'histoire de Robert** (prénom modifié), fonctionnaire d'une cinquantaine d'années, **salarié d'une collectivité territoriale, Fécamp Caux Littoral**. Depuis trois ans, Robert est en arrêt maladie pour burn-out car, depuis 2020, sur son lieu de travail, **il subissait quotidiennement insultes, moqueries et pression**. Il a même failli se suicider.

Aujourd'hui **une enquête judiciaire est en cours**, la plainte a été déposée le 28 avril, ainsi qu'une procédure auprès de l'inspection du travail lancée par le syndicat Force ouvrière qui l'accompagne. Robert, lui, tente de se reconstruire.

Cela fait 15 ans que Robert travaille comme chauffeur-riptideur à l'agglomération de Fécamp. *"Au départ ça se passait très bien, j'avais un chef qui était super. Quand il est parti à la retraite, ça a commencé à se dégrader, même l'ambiance. **On me disait : 'T'es gros, t'as vu comment tu grossis'.** Je me demande : 'Est-ce que c'est une blague ? Est-ce qu'il le dit vraiment ? On ne sait pas."* Robert raconte qu'un jour, au moment de la pause, quand il prend une chaise pour s'asseoir, son chef lui rétorque : *"Non, **ici c'est ma place, la tienne est six pieds sous terre.**"*

Depuis le changement de manager, **Robert s'enfonce quotidiennement dans la dépression**. Ce quinquagénaire garde tout pour lui, c'est ainsi qu'il a été éduqué, mais une détresse psychologique s'installe et avec des idées noires. C'est d'ailleurs la voix nouée et les larmes aux yeux qu'il en parle : *"Vous allez au travail en marche arrière, vous n'avez plus envie et pourtant mon métier je l'adorais. Même si vous gardez le sourire pour faire bien, vous n'avez plus l'envie du tout."*

*"**J'ai failli me pendre.** Quand vous êtes poussé à bout, que personne ne vous aide, qu'on vous enfonce encore plus, il n'y a pas d'issue, la seule possible c'est ça."* Finalement Robert trouve la force de se confier à sa femme qui l'accompagne depuis. *"On a été voir le médecin, il l'a arrêté, tout de suite il a décelé le burn-out", explique-t-elle. "Dès qu'on employait le mot "agglomération", mon mari se murait dans le silence. Ce n'est vraiment pas normal à notre époque de subir ça, ce n'est pas humain."*

Une plainte déposée et une procédure auprès de l'inspection du travail

En arrêt pour dépression depuis trois ans, Robert a finalement **déposé plainte auprès de la gendarmerie pour harcèlement moral le 28 avril dernier**. Il explique avoir été très bien pris en charge et conseillé par les gendarmes qui l'ont reçu, un réel soulagement pour lui. *"La pente est dure à remonter, physiquement je me sens diminué, moralement, je n'en parle même pas..."*

Il le dit clairement : sans sa femme, il ne serait plus là. Et grâce à

l'accompagnement du syndicat Force ouvrière, il reprend petit à petit du poil de la bête. *"Bien entendu on a monté un dossier auprès de l'inspection du travail, ça s'apparente manifestement à un harcèlement moral depuis des années. En parallèle il y a une enquête judiciaire et s'il faut aller aux prud'hommes, nous irons"*, explique Fabien Gloaguen, le secrétaire général adjoint de FO au Havre. Il ajoute que *"l'agglomération a quand même le culot de lui proposer **un départ conventionnel, mais non c'est trop facile**. À un moment donné, quand on a mis les gens dans cette situation de grande difficulté psychologique, **on parle d'une tentative de suicide**, je pense que ça se finira devant les tribunaux."*

Depuis, Robert a du mal à être suivi par un psychologue car il n'a plus les moyens financiers pour en payer les séances. S'ajoute à cela une nouvelle épreuve, une tumeur au cerveau, diagnostiquée il y a un an. Malgré cette situation, Robert veut avancer : *"Je veux que ce soit utile pour d'autres personnes, il y a des gens qui perdent leur vie à cause de ça, moi j'ai failli le faire. Maintenant **j'ai envie de me reconstruire**, de repartir sain d'esprit."*

[L'agglomération Fécamp Caux Littoral](#), sollicitée par ICI Normandie, n'a pas souhaité nous répondre dans l'immédiat et dit attendre de recevoir le dossier de plainte avec les éléments précis.

- [Fécamp](#)
- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)
- [Santé publique](#)

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Taxes à la com'com Aumale-Blangy : les élus se veulent rassurants

Isabelle Desbordes

4-5 minutes

Hausse importante, mais impact minime sur la feuille d'imposition, c'est ce qu'assurent les élus de l'intercommunalité Aumale-Blangy suite au dernier conseil communautaire.

Propriétés bâties	Taux 2024	38,64 %	%	0,675 %	0,108 %	12,51 %	0,626 %		
	Taux 2025	38,64 %	%	0,675 %	0,113 %	16,00 %	0,657 %		
	Base	660		660	660	660	660		
	Cotisation	255		4	1	106	4	370	
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
	Cotisation 2024	251		4	1	81	4		
Cotisation 2025	255		4	1	106	4	37		
Variation	+1,59 %	%	0 %	0 %	+30,86 %	0 %			
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total de cotisation
Taux 2024	46,20 %	%	1,52 %	37,00 %	0,157 %	8,69 %	1,16 %		
Taux 2025	46,20 %	%	1,52 %	37,00 %	0,163 %	8,79 %	1,42 %		
Bases terres non agricoles									
Bases terres agricoles	11		11			16	11		
Cotisation 2024									

Exemple d'une feuille d'imposition sur le territoire de la communauté de communes. - Photo CP



Par Isabelle Desbordes

Le pourcentage est impressionnant mais les conséquences pour les contribuables seront minimales. Tel est le message de la communauté de communes interrégionale Aumale-Blangy-sur-Bresle (CCIABB), qui veut rassurer ses habitants à la suite de la dernière réunion de conseil. Lors de l'examen du budget, celle-ci a été en effet marquée par un vote favorable à une augmentation record de 146,7 % des taux de quatre des cinq taxes perçues par l'intercommunalité.

Une vingtaine d'euros en plus

Le nouveau président, Xavier Duval, insiste. Certes, reconnaît-il, la hausse est importante. Mais selon lui, les taux étaient tellement bas que cela n'aura qu'un léger impact sur la feuille d'imposition. Cela représenterait une vingtaine d'euros en plus pour un pavillon de 120 m² avec 1 000 m² de terrain dans une commune rurale. Et ces taux resteraient bien inférieurs à ceux pratiqués par les communautés voisines, souligne-t-il.

Il indique que la taxe foncière sur les propriétés bâties 2025 est de 5,01 % pour les Villes sœurs et de 9,60 % pour le Vimeu, alors que pour la CCIABB, elle est passée de 0,68 à 1,67 %. « *Ce sera supportable pour nous et nécessaire* », prévient-il. Avant de rappeler l'avertissement donné par la Cour des comptes : « *Nous étions trop bas. Il nous fallait augmenter les taux ou encore la masse salariale.* » Le président de l'intercommunalité insiste : « *Il faut de la trésorerie pour engager des projets structurants. Si rien n'était engagé, nous n'aurions pas lieu d'exister et on nous forcerait à nous engager avec une autre entité, où la fiscalité serait au moins multipliée par 5. Le choix a été vite fait.* »

Lire aussi



Fermeture de la maternité de l'HPE au Havre : que vont devenir ceux qui travaillent dans le service ?

Louise Boutard

5-6 minutes

Sages-femmes, gynécologues, auxiliaires de puériculture... Que vont devenir les personnels de la maternité de l'hôpital privé de l'Estuaire (HPE) suite à l'annonce de fermeture ?

Sur le même thème

[Hôpital privé de l'Estuaire](#)

[Maternité](#)

[Santé](#)



Un Plan de Sauvegarde de l'Emploi a été lancé pour 16 personnels de la maternité de l'HPE qui ferme (©La Presse de la Manche)

Sages-femmes, infirmières, auxiliaires de puériculture, gynécologues... Il en faut du monde pour faire fonctionner une maternité. [Au Havre](#), que vont faire les personnels de [l'hôpital privé de l'Estuaire \(HPE\)](#), suite à [l'annonce de la fermeture de ce service ?](#) Il semble que ce soit à **leur tour de se montrer patients**.

Quid des professionnels de la maternité de l'HPE ?

Alors que la fermeture de la maternité est prévue pour le 31 août 2026, les femmes enceintes [qui avaient prévu d'accoucher](#) à la maternité ont été informées de leurs possibilités. Beaucoup s'orientent naturellement vers **la maternité la plus proche, à l'hôpital Monod** de [Montivilliers](#) qui dépend du groupe hospitalier du Havre. Mais qu'en est-il des salariés de l'HPE ?

« **Sur 27 salariés de l'équipe de maternité**, 16 sont concernés par un Plan de Sauvegarde de l'Emploi et 11 seront réaffectés dans les autres services de l'établissement, répondent les services de l'HPE. Il n'y a pas de transfert d'activité ou de personnel à proprement parler, le GHH va nous communiquer ses besoins en personnel ».

« Principalement des sages-femmes et auxiliaires de puériculture »

Une information, confirmée également par le GHH. « Le groupe hospitalier du Havre travaille actuellement à l'évaluation des besoins en ressources humaines nécessaires afin d'accompagner l'évolution de l'offre périnatale sur le territoire. À ce stade, les besoins identifiés concernent principalement **des postes de sages-femmes et d'auxiliaires de puériculture**. Le dimensionnement précis de ces recrutements reste en cours d'étude. »

L'hôpital public confirme des échanges avec l'HPE pour étudier les « **passerelles envisageables** pour les professionnels concernés par cette réorganisation » ainsi que la **priorisation des candidatures** des

personnels de l'HPE « dans le cadre de leur plan de sauvegarde de l'emploi, dans le respect des besoins de l'établissement et de ses procédures de recrutement. »

Du côté de la structure de l'établissement, [des travaux ont été effectués dans les salles de naissance](#) et salles des urgences gynécologiques de Monod, et doivent s'achever d'ici la fin du mois de juin. Cela permettra **d'augmenter les capacités d'accueil du service**, pour accueillir les patientes, même nombreuses, dans de meilleures conditions.

« Je sais que le directeur de l'hôpital du Havre est extrêmement attaché à ce sujet, qu'il est extrêmement attentif, **mais c'est son intérêt**. On a besoin d'avoir des femmes et des hommes de très grande qualité qui travaillent à l'hôpital. Donc c'est évidemment quelque chose qu'il fait sérieusement. Je pense qu'on arrivera à trouver de bonnes solutions », commentait également le maire du Havre et [président du conseil de surveillance du GHH, Edouard Philippe](#).

Les médecins gynécologues ne partent pas vraiment

En ce qui concerne plus précisément **l'équipe de gynécologues obstétriciens**, cinq d'entre eux (ainsi que quelques sages-femmes de l'HPE) s'orientent déjà vers le projet Margo (Maison hAvRaise de Gynécologie et d'Obstétrique), à titre libéral. « Son ouverture cet été intervient au même moment que la fermeture de la maternité, mais il s'agit d'une coïncidence de calendrier, sans lien de causalité entre les deux événements », précise le Dr Jean-François Le Digabel, l'un des médecins à l'origine de MARGO. Ils y traiteront ménopause, cancer, endométriose, suivi de grossesse et les consultations. Situé au 52 bis route de la Chênaie, à Octeville-sur-Mer, ce lieu est tout proche de l'HPE.

D'ailleurs, la fermeture de la maternité ne signifie pas que l'hôpital n'aura plus aucun service de gynécologie ou d'obstétrique. « Toute la chirurgie gynécologique [sera maintenue à l'hôpital, NDLR], avec un renforcement de la **filière autour des cancers de la femme** notamment cancers du sein et gynécologiques et développement de la prise en charge de l'endométriose », précisent les services de l'hôpital du groupe Ramsay

Santé.

Suivez l'actualité du Havre sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Normandie. Veules-les-Roses, Arromanches... : 13 plages classées "à éviter" en 2026, déconseillées à la baignade

Mathilde Rabaud

4-5 minutes

Le constat est particulièrement marqué sur le littoral du [Calvados](#). Sur les **13 plages normandes classées "à éviter"** par l'indicateur [La Belle Plage 2026](#), onze se trouvent dans ce département.

Parmi elles figurent notamment la plage **Rue Bellin** à Lion-sur-Mer, notée 62,5 sur 100, ou encore **Bernières-Ouest** à Bernières-sur-Mer, qui tombe à 59,15. La plage **La Brèche**, à Tracy-sur-Mer, fait partie des plus mal classées avec une note de 56,52 et un classement européen de qualité jugé "insuffisant".

D'autres stations très fréquentées apparaissent aussi dans cette catégorie : **Place du Six Juin** à Arromanches-les-Bains, **Boulevard Favreau** à Saint-Aubin-sur-Mer, **Cap Romain** à Bernières-sur-Mer ou encore **le Petit Enfer** à Luc-sur-Mer.

En [Seine-Maritime](#), la plage de **Veules-les-Roses** apparaît également dans la catégorie rouge avec une note de 67,5. Dans la [Manche](#), la plage **Face au CD 241** à Saint-Jean-le-Thomas est classée "à éviter" avec une note de 58,93.

Pourquoi le classement diffère des notes européennes ?

Le classement publié par Eau & Rivières de Bretagne repose sur les

mêmes données que celles des Agences régionales de santé, mais pas sur la même méthode d'analyse.

L'association explique avoir voulu créer *"un indicateur destiné aux baigneurs"* plutôt qu'un simple outil de comparaison européenne. Les données étudiées couvrent les quatre dernières années et s'appuient sur les prélèvements réalisés par les ARS entre juin et septembre.

Dans chaque analyse, deux bactéries sont surveillées : **Escherichia coli** et les **entérocoques intestinaux**. La méthode développée par l'association consiste ensuite à calculer la proportion de prélèvements considérés comme *"bons"* selon les seuils de l'Anses.

Résultat : certaines plages classées *"Bon"* ou *"Suffisant"* au niveau européen basculent malgré tout dans la catégorie *"à éviter"* pour les baigneurs. C'est le cas par exemple de la plage du Petit Enfer à Luc-sur-Mer ou de Place Mosnier à Asnelles.

Selon l'association, *"le classement européen décrit une qualité moyenne mais ne reflète pas toujours la réalité des risques sanitaires"*.

Une enquête née après des problèmes de santé

L'origine du projet remonte à une enquête menée en Bretagne nord par des bénévoles de l'association environnementale. Dans son communiqué, Eau & Rivières raconte qu'un surfeur nommé Laurent s'est interrogé *"à force de se baigner dans de l'eau marron et d'être malade"*.

L'association affirme ensuite avoir mis au jour des pratiques de *"tripatouillage"* dans l'utilisation des résultats d'analyses. Elle rappelle qu'en 2023, le tribunal administratif a condamné **l'Agence régionale de santé de Bretagne** dans cette affaire.

Le collectif critique aussi un manque de transparence autour des fermetures de plages et de l'information donnée au public.

La Bretagne nord et Monaco encore plus touchés

Si la Normandie concentre plusieurs plages mal classées, le phénomène reste encore plus marqué dans certaines zones de **Bretagne nord** ou sur

le littoral méditerranéen autour de Monaco.

Le classement national 2026 recense au total 1 869 plages étudiées.

Certaines stations normandes figurent dans **les vingt dernières places françaises**, notamment Tracy-sur-Mer, Bernières-sur-Mer ou Lion-sur-Mer.

Pour autant, l'association rappelle que toutes les plages normandes ne sont pas concernées et que de nombreux sites conservent des indicateurs jugés rassurants. La mise à jour annuelle de la carte intervient à quelques semaines des premiers week-ends de forte affluence sur le littoral normand.

Normandie. Recours contre tiers : l'Assurance Maladie a récupéré 51 millions d'euros

Elvire Alix

1-2 minutes

Accidents de la circulation, blessures volontaires, morsures de chien ou encore accidents sportifs : dès qu'il y a un responsable, le recours contre tiers peut s'appliquer, et doit être déclaré à l'Assurance Maladie.

"Il faut que cela devienne un réflexe"

"Grâce au recours contre tiers, l'Assurance Maladie récupère auprès de l'assurance du responsable les sommes engagées pour les soins médicaux ou l'hospitalisation de la victime", explique Isabelle Lebreton, directrice comptable et financière de la CPAM du Calvados. Cette démarche joue un rôle essentiel dans la maîtrise des dépenses de santé. En 2025, l'Assurance Maladie en Normandie a ainsi pu récupérer 51 millions d'euros déboursés pour des soins grâce à ce dispositif. Pour Delphine Teissier, responsable du pôle régional des recours contre tiers, il s'agit aussi d'un enjeu de responsabilité citoyenne : "Il faut que cela devienne un réflexe, comme lorsqu'on déclare un dégât des eaux à son assurance."

"On a tourné pendant 1h !" : mais pourquoi l'un des plus grands parkings d'Étretat est-il fermé... en plein po

Mélisande Queïnnec

4-5 minutes

C'est l'une des communes les plus touristiques de Normandie : quelque 1,5 million de touristes se pressent chaque année à Étretat (Seine-Maritime). Mais cette année, encore plus que les autres, il est quasi impossible de s'y garer. Le centre-ville est piétonnisé... Quant au champ privé qui faisait office de parking en sortie de ville, il est fermé.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

C'est un nouvel épisode de la "guerre du stationnement" à Étretat et en plein week-end de l'Ascension, la décision interroge. Pourquoi le parking de la Guézane, à la sortie de la commune, est-il fermé ?

En temps normal, ce champ privé de cinq hectares accueille 350 véhicules par jour. Or, cette année, les automobilistes doivent trouver un plan B pour se garer.

Car cet hiver, les propriétaires, qui mettent le lieu à disposition des touristes gratuitement depuis 15 ans, ont annoncé leur volonté de bétonner le pré. Suscitant une vive polémique, des recours déposés par les riverains... et une opposition ferme de la part de la mairie.

Résultat des courses, à Étretat, plus de parking de la Guézane. À la sortie de la ville, c'est un défilé de voitures que l'on aperçoit sur le bas-côté.

Cette touriste décrit *"une grosse galère"* : *"en plus, on est venu avec mes parents, ma mère a des soucis de santé donc elle ne peut pas très bien marcher. Il a fallu déposer la voiture plus loin, à 1,5 km de marche... Mais ce n'est pas grave, il fait beau !"*

Cette autre touriste a trouvé une drôle de solution : *"On a tourné pendant à peu près une heure et puis on a fini par trouver un monsieur qui louait son jardin, qui faisait payer à la journée"* - 15 euros tout de même... De quoi faire hausser les sourcils des touristes (et sourire les particuliers qui se lancent dans ce type de business).

Le reportage de L. Lefebvre et C. Perriaud :

durée de la vidéo : 00h01mn45s



À Étretat, le parking de la discorde • ©France 3 Normandie

Le problème est bien connu à Étretat. Le centre-ville est piétonnisé à la belle saison, ce qui complexifie encore davantage le stationnement. La situation exaspère bon nombre de commerçants, comme Murielle Guérout, gérante de l'épicerie régionale "La Rose des vents" : *"Les touristes n'arrivent pas à se garer, donc ils ne sont pas contents et repartent."*

On a régulièrement des clients qui nous disent : "On n'a pas pu se garer, on est reparti".

Murielle Guérault, gérante de "La Rose des vents"

Optimiser le stationnement est devenu l'un des sujets majeurs de l'opération Grand Site, lancée en 2020 pour réguler le surtourisme sur les falaises.

Pour Florence Thibaudeau-Rainot, présidente du Syndicat mixte du Grand Site Falaises d'Étretat, rouvrir le parking de la Guézane constitue une priorité : *"nous avons une réunion la semaine prochaine avec le maire d'Étretat et les propriétaires pour essayer de voir comment on peut débloquer la situation et comment on peut arriver à un point d'accord entre toutes les parties"*.

"On est en train de travailler. J'ai bon espoir qu'on arrive à trouver une solution avant cet été", rassure Florence Thibaudeau-Rainot. Une échéance plus que bienvenue, pour permettre aux milliers d'estivants de profiter de la vue époustouflante sur ces falaises mondialement connues, et aux commerçants de réussir leur saison.

Avec Lila Lefebvre.

Le Havre obtient un nouveau Pavillon bleu, mais un autre classement jette le trouble

Nicolas Le Jean

5-6 minutes

Le Havre a hissé lundi 18 mai 2026 son 27^e Pavillon bleu en front de mer. Une récompense pour ses efforts en faveur de l'environnement, de l'accessibilité et de la qualité des eaux. Mais sur ce dernier critère, un autre classement brouille le tableau.



Par [Nicolas Le Jean](#)

Publié: 18 Mai 2026 à 16h04 Temps de lecture: 1 min

Ce lundi 18 mai 2026, la ville [du Havre](#) a hissé pour la 27^e fois le Pavillon bleu sur son front de mer. Il s'agit d'un écolabel international remis chaque année aux plages et ports de plaisance qui respectent des critères exigeants de qualité de l'eau, de gestion des déchets, de sécurité et d'accessibilité.





Le Pavillon bleu est un écolabel international recouvrant des critères exigeants de qualité de l'eau, de gestion des déchets, de sécurité et d'accessibilité. - M-HAV-18-05-2026 Pavillon bleu plage/Anne-Bettina Brunet

Au cœur de cette labellisation, la lutte contre la pollution plastique est une priorité pour la Ville. Celle-ci a d'ailleurs franchi une étape, note Antonin Gimard, adjoint au maire chargé de la transition écologique : l'an passé, elle a atteint la totalité des 15 engagements de la charte « plage sans déchet plastique ». Selon l'élue, les restaurants de la plage *« s'inscrivent de plus en plus nombreux dans une démarche de réduction de leurs plastiques à usage unique »*. D'autant que la municipalité a pris des mesures strictes, allant jusqu'à imposer le retrait de *« tout ce qui était décor en plastique, comme les palmiers, pour respecter le cahier des charges de la ville »*.

L'innovation sociale et éducative constitue un autre pilier du Pavillon bleu. L'aire écologique éducative, animée en partenariat avec l'école élémentaire Édouard-Herriot, permet aux jeunes Havrais de s'approprier leur patrimoine naturel. Ils y étudient notamment les batraciens de la rivière de la plage et la flore locale. Parallèlement, la Ville renforce son accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Le succès des sièges « Sofao », permettant l'accès à la baignade, a conduit la municipalité à en commander de nouveaux exemplaires cette année.

« Déconseillée » pour [labelleplage.fr](https://www.labelleplage.fr)

Enfin, la très bonne qualité des eaux, critère primordial du Pavillon bleu, est confirmée avec les prélèvements de l'Agence régionale de santé (ARS), qui s'avèrent *« excellents »*, affirme Antonin Gimard. Pour autant, le site [La belle plage](https://www.labelleplage.fr), qui s'appuie sur les données publiques de l'ARS mais avec une méthode d'analyse différente du classement européen,

étiquette la plage du Havre (comme de nombreuses autres en Seine-Maritime) [en « déconseillée »](#) pour la qualité de ses eaux de baignade en 2026...

Lire aussi

[Le Havre : un père de famille roué de coups à Caucriauville, quatre jeunes condamnés](#)

[Football – Ligue 1. Un maintien, une démission : retour sur la drôle de soirée du HAC](#)

[Près du Havre, la ferme Jamato fête la nature avec spectacles, visites et animations en famille](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



20 ans après, Le Tréport hisse de nouveau le Pavillon Bleu sur sa plage

Lucas Farcy

5-6 minutes

Le Pavillon Bleu flotte sur la plage du Tréport en 2026. Cela faisait plus de 20 ans que la ville du Tréport n'avait plus ce label, qui garantit la qualité des eaux de baignade.

Sur le même thème

[Plage du Tréport](#)

[Villes Soeurs](#)

Article réservé aux abonnés



Le maire Laurent Jacques et sa première adjointe Nathalie Vasseur hissent le pavillon bleu au-dessus de la plage du Tréport. ©Lucas Farcy

Par [Lucas Farcy](#) Publié le 19 mai 2026 à 6h30

Depuis le lundi 18 mai, le **Pavillon Bleu** flotte de nouveau dans le ciel [du Tréport](#). Ce label qui valorise les communes pour leur engagement pour la **qualité des eaux de baignade** et la **protection de l'environnement** n'avait plus été décerné à la cité portuaire **depuis 2003**. « À l'époque, la municipalité avait choisi de ne pas renouveler le pavillon bleu. Ça avait fait débat au sein du conseil municipal, notamment parce que c'est un label payant et que la Ville avait alors choisi de se focaliser sur d'autres choses », se remémore le maire **Laurent Jacques**, qui à l'époque était nouvellement élu.

Depuis plusieurs années, la Ville a choisi de s'engager pour la protection des eaux de baignade. « Depuis 4 ans, les eaux de baignade sont qualifiées d'excellentes par l'ARS (Agence régionale de santé). Nous avons aussi choisi de commander **20 prélèvements par an**, entre le 15 juin et le 15 septembre, pour contrôler la qualité de baignade, contre 9 qui sont obligatoires. Cela permet d'avoir un meilleur suivi », détaille le maire. Depuis plusieurs années, le **drapeau violet** est par ailleurs hissé sur la plage, en cas de risque de pollution. Après les orages, en effet, l'eau provenant du bassin de la Bresle et du port, qui peut être chargée en polluants, se retrouve ensuite diluée en mer, au niveau du Tréport. « Quand il y a le drapeau violet, cela ne veut pas forcément dire que l'eau est polluée, mais nous le mettons par précaution », précise le maire. Et quand le drapeau violet est hissé, il n'y a pas de prélèvement effectué, ce qui permet d'éviter d'avoir un mauvais relevé par l'ARS.

« Beaucoup de visiteurs sont sensibles à l'environnement »

Fort de ces initiatives efficaces, la Ville a donc choisi en 2026 de demander de nouveau ce label, en sachant qu'elle aurait des chances de le décrocher. « C'est un plus de l'avoir. Il y a toujours du monde pendant la saison estivale, mais on sait aussi que beaucoup de visiteurs sont sensibles à l'environnement et à la biodiversité », constate Laurent Jacques. Des touristes qui pourraient donc désormais se tourner plus facilement vers Le Tréport et son pavillon bleu.

Le label vient aussi récompenser d'autres engagements pris par la municipalité, comme celui de réhabiliter le marais Sainte-Croix et de conserver cette zone humide où la biodiversité est riche. La lutte contre les déchets est également saluée, et notamment les écriteaux « ici commence la mer » inscrits près des entrées des égouts.

Une plage également labellisée Handiplage

En plus de son engagement pour la protection de l'environnement, la municipalité du Tréport veut pouvoir garantir l'accès à sa plage au plus grand nombre. Ainsi différents dispositifs ont été installés pour permettre aux personnes en situation de handicap de se baigner, comme le Tiralo - dispositif roulant qui peut être immergé -, un vestiaire dédié et un tapis d'accès à l'eau. Ainsi la plage est-elle labellisée Handiplage. « C'est l'une des rares du littoral seinomarin à pouvoir le revendiquer », précise la municipalité.

Seulement 3 nouvelles plages en 2026

La municipalité a par ailleurs réduit sa consommation d'électricité et elle produit de l'énergie par le biais de panneaux solaires installés sur le gymnase Célérier. Des opérations de désimperméabilisation des sols ont également été engagées, pour favoriser le retour des eaux de pluie dans la nappe phréatique.

Avec ce pavillon bleu, Le Tréport s'engage donc pour la protection de l'environnement tout en espérant attirer de nouveaux touristes : les autres plages labellisées les plus proches sont celles de Dieppe et de Cayeux-sur-Mer. Le Tréport fait partie des trois nouvelles plages labellisées en 2026 par ce label porté par l'association Teragir, avec Carqueiranne et Saint-Symphorien-de-Thénières.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

À Dieppe, les plages et le port de plaisance décrochent à nouveau le Pavillon Bleu

Marie LEMAISTRE

3-4 minutes

Le palmarès 2026 du Pavillon Bleu a été dévoilé ce lundi 18 mai. Les plages de Dieppe et de Puys ainsi que le port de plaisance conservent le label de tourisme durable.

Sur le même thème

[Environnement](#)

[Port de Dieppe](#)

[Week-end à Dieppe](#)



Le label met en valeur les actions menées en matière environnementale, et garantit la lisibilité et la crédibilité de leurs démarches. ©Maria Da Silva

Il flottera de nouveau dans le ciel de [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#) cette année. Le palmarès 2026 du Pavillon Bleu a été dévoilé ce **lundi 18 mai 2026**, dans un communiqué de l'association Teragir, qui pilote le dispositif en France.

La plage de Dieppe, celle de Puys ainsi que le port de plaisance de Dieppe ont à nouveau rempli les conditions leur permettant de décrocher le label.

C'est la **14^e année** consécutive que les deux plages se voient attribuer cet écolabel, et la **17^e** pour le port de plaisance.

Des critères exigeants à remplir

Le Pavillon Bleu est un label de tourisme durable qui se présente comme « un repère de confiance pour les vacanciers et les territoires engagés dans la transition écologique ».

Amélioration des dispositifs d'assainissement, gestion des déchets, préservation des milieux naturels, accessibilité, sécurité, information aux usagers...

Vidéos : en ce moment sur Actu

Au total, l'obtention de cet outil de valorisation est conditionnée au respect de plus d'une trentaine de critères impératifs pour les ports de plaisance, et de plus d'une quarantaine pour les plages.

Parmi les exigences, la qualité de l'eau occupe une place non négligeable. « Ainsi, par exemple, le label exige un classement des eaux de baignade en « excellente qualité », classement qui se base sur les résultats des quatre dernières saisons estivales. La plage de Dieppe et la plage de Puys répondent à cette exigence au regard des résultats des analyses d'eau de baignade réalisées entre l'été 2022 et l'été 2025 », souligne la ville de Dieppe dans son propre communiqué.

Ces critères sont révisés chaque année afin de rester pertinents et en adéquation avec les enjeux environnementaux. Chaque candidature fait

l'objet d'une évaluation annuelle indépendante.

Les trois sites rejoignent ainsi un ensemble de 485 sites distingués en France en 2026 : 100 ports de plaisance, 384 plages et un bateau.

Tous pourront arborer le drapeau bleu tout au long de la saison.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Le Pavillon Bleu dressé sur huit plages et ports en Seine-Maritime en 2026

Amélie Bonté

3-4 minutes

Publié le lundi 18 mai 2026 à 14:36

Comme chaque année, le traditionnel Pavillon Bleu est décerné aux plages et ports engagés pour un tourisme durable. Pour 2026, huit plages et ports vont pouvoir arborer ce drapeau en Seine-Maritime.

Ce lundi 18 mai 2026, le label international Pavillon Bleu dévoile ses lauréats. En tout, [384 plages et 100 ports ont été récompensés en France pour 2026](#). Le [Pavillon Bleu](#), c'est une institution depuis 1985 **qui récompense les plages et ports engagés dans une politique de tourisme durable, respectueux** de manière permanente de l'environnement. Ce label garantit une baignade en toute sécurité sur **les plages et les plans d'eau**, mais aussi une eau propre dans les **ports**. Il prend également en compte des critères comme la gestion de l'eau et des déchets, la propreté des plages, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, mais aussi la préservation de la biodiversité.

Cette année encore nos plages et ports seino-marins ont été récompensés et pourront donc arborer le drapeau bleu et blanc sur leurs pontons.

En ce qui concerne **les plages, voici les lauréates 2026 : Le Havre, Dieppe, Puys, Fécamp et Le Tréport**. Les ports de plaisance sont également concernés par ce label international. Pour cette année, dans le département de Seine-Maritime, les lauréats sont : Dieppe, Fécamp et Saint-Valéry-en-Caux.

Protection des agents publics : l'administration tente un deuxième plan face à la montée des violences

Par Marie Malaterre

5-7 minutes

La violence s'installe dans le quotidien professionnel des agents publics. Selon le [dernier baromètre sur l'état du travail, consacré à la fonction publique, réalisé par la CFDT](#), 35 % des agents subissent des agressions verbales. Une situation qui concerne 50 % des enseignants. Aussi, 20 % des agents interrogés rapportent des agressions physiques et le chiffre monte à 29 % dans la fonction publique hospitalière, particulièrement dans les catégories A et B.

Par ailleurs, 8 % des agents publics interrogés par la CFDT disent subir du cyberharcèlement.

Lire aussi : [Quand les relations agent-usager fragilisent les conditions de travail dans la fonction publique](#)

Face à cette situation, l'administration et les employeurs semblent impuissants. Toujours selon le baromètre, dans ce contexte de violences, le soutien institutionnel fait clairement défaut. 56 % des agents considèrent que leur administration n'est pas attentive à la santé de ses agents et ils ne sont que 13 % à se sentir soutenus par leur ministère de tutelle et 31 % par leur administration.

Pourtant, un premier plan de protection des agents publics avait été lancé en septembre 2023 par le ministre de la Fonction publique de l'époque, Stanislas Guerrini, et un deuxième plan sera présenté, demain 19 mai, aux organisations syndicales de la fonction publique. Au programme de ce dispositif destiné à lutter contre les violences en milieu professionnel,

une feuille de route structurée en quatre axes : des dispositifs de signalement d'événements violents plus accessibles et plus réactifs, une meilleure prise en charge par l'administration lors de la survenue de violences, un renforcement de l'analyse des situations de violences ou encore la promotion d'une culture de la *"tolérance zéro"* dans la fonction publique.

Lire aussi : [Plainte, bouton d'alerte, formation : ce que contient le plan de protection des agents de la fonction publique](#)

Il s'agit en premier lieu de mettre en place un parcours simplifié de signalement autant pour les agents victimes que pour les témoins via un guichet unique par employeur. Les agents publics sont en effet nombreux à se dire découragés par la complexité des dispositifs pour une reconnaissance et une prise en compte qui n'est absolument pas garantie. Concrètement, l'administration entend établir un standard commun de fonctionnement et d'organisation avec, par exemple, une dénomination explicite, la capacité à transmettre des données consolidées ou encore la garantie de la neutralité des acteurs mobilisés.

L'objectif est également de poursuivre la réforme de la protection fonctionnelle. Parmi les mesures envisagées, dont certaines nécessitent un vecteur législatif : étendre la possibilité du dépôt de plainte au nom de l'agent victime à tous les employeurs de la fonction publique, étendre la protection fonctionnelle à titre conservatoire pour les ayants droit des agents, étendre la protection fonctionnelle devant les juridictions financières dans le cadre du régime de responsabilité financière des gestionnaires publics. Et encore actualiser la circulaire du 5 mai 2008, relative à la protection fonctionnelle des agents publics de l'État dans un objectif de simplification des démarches pour les agents.

À cette occasion, l'administration a dressé un bilan chiffré du dispositif qui fait état d'un taux d'octroi de la protection fonctionnelle passé de 89 % en 2024 à 87 % en 2025, sachant que 98 % des protections octroyées émanent du ministère de l'Intérieur et de l'Éducation nationale.

Améliorer la prise en charge des agents victimes

On remarque également, entre 2024 et 2025, une hausse dans certains ministères des demandes de protection fonctionnelle par les agents. Elle est notamment sensible à l'Éducation nationale, au ministère de l'Agriculture, au ministère des Armées mais aussi à la Transition écologique. Concernant les motifs qui ont justifié ces demandes, l'atteinte à l'intégrité physique arrive en première position, suivie de l'atteinte morale, à savoir la diffamation, l'injure ou l'outrage, et ensuite les menaces.

L'administration rappelle également que la protection fonctionnelle pour l'ensemble des ministères a coûté plus de 20 millions d'euros en 2025 avec près de 17 millions dépensés pour le seul ministère de l'Intérieur.

Autre priorité : outiller les administrations pour les protéger des atteintes numériques, faciliter le retrait du contenu numérique visant les agents publics, et sensibiliser davantage au bon usage des réseaux sociaux au regard des obligations déontologiques. L'urgence est également de mieux prendre en charge les agents victimes de violences en favorisant les mesures conservatoires à destination des agents mis en cause.

Afin de mieux mesurer le phénomène, l'administration souhaite également intégrer des indicateurs liés au sentiment de vulnérabilité dans les baromètres sociaux, mais aussi organiser des enquêtes régulières sur les sujets d'incivilités ou encore de sanctions disciplinaires. Il s'agit aussi de systématiser les démarches d'analyse des incidents, l'existence de cellules de veille ou encore d'intégrer complètement ce risque professionnel dans les politiques de prévention.

Sachant que certaines mesures figuraient déjà dans le plan de protection de 2023, ou de manière très proche, reste à savoir si elles permettront réellement de réduire le sentiment d'insécurité des agents publics dans leur quotidien professionnel.

Le secrétariat général du gouvernement fait état d'un niveau record de l'inflation normative

Simon Gendrel

5-6 minutes

“Sans norme, on ne fait rien ; avec trop de normes, on ne fait plus rien non plus”, alertait le maire de Combs-la-Ville, Guy Geoffroy, devant le Conseil d’État le 10 avril dernier. Une formule qui entre en résonance avec la publication, vendredi 15 mai, par le secrétariat général du gouvernement (SGG), de l’édition 2026 de ses *“indicateurs de suivi de l’activité normative”*. Le document confirme la poursuite de l’inflation normative, avec une hausse de 1,55 % du volume total du droit en vigueur par rapport à 2025. Celui-ci atteint désormais 366 999 articles, soit près de 48,8 millions de mots. Un niveau record.

Lire aussi : [L’application des lois en baisse : la faute à l’instabilité politique, mais pas que...](#)

Ces chiffres viennent conforter l’appel lancé deux semaines auparavant par la ministre de l’Aménagement du territoire, Françoise Gatel, lors des quatrièmes Assises de la simplification organisées au Sénat le 30 avril, à *“passer de la dénonciation à l’action”*. Elle y rappelait les initiatives engagées par le gouvernement, notamment le texte visant à *“simplifier les normes applicables aux collectivités territoriales”*, attendu au Sénat en juin, ainsi que plusieurs pistes destinées à améliorer la rédaction des décrets d’application.

Une production normative toujours plus volumineuse

Cette inflation s’explique d’abord par l’accumulation continue des textes

au fil des législatures, alors que très peu de dispositions sont retirées du droit en vigueur en dehors d'abrogations volontaires. Le nombre d'articles est ainsi passé de 243 000 en 2006 à 308 400 dix ans plus tard, avant d'afficher en 2026 une hausse de 51 % par rapport à 2006.

Mais la dynamique tient aussi à l'évolution des textes au cours de la navette parlementaire. Les projets et propositions de loi tendent en effet à s'étoffer fortement entre leur dépôt et leur promulgation. En 2024, des textes déposés avec 261 articles ont été promulgués avec 515 articles. Même tendance en 2025, avec 491 articles déposés pour 1 018 articles finalement adoptés.

Une loi qui est donc "*trop bavarde*", selon l'expression employée par la secrétaire générale du gouvernement, Laurence Marion, devant les sénateurs le 19 février dernier. Celle-ci appelait alors les parlementaires à "*se discipliner*" dans la rédaction des propositions de loi et à limiter le dépôt d'amendements, tout en soulignant la technicité croissante de certains sujets comme le numérique ou le climat, qui conduit à des normes toujours plus détaillées.

Cette tendance se reflète également dans l'évolution de plusieurs codes. Le code de l'environnement est ainsi passé d'environ 250 000 mots en 2005 à près de 1,2 million en 2026, selon le document du conseil juridique de l'exécutif. Même constat pour le code de la construction et de l'habitation, le code de l'urbanisme et le code général des collectivités territoriales : à eux quatre, ils sont passés de 10 484 articles en 2005 à près de 20 400 en 2026. Le rapport note toutefois une légère inflexion en 2026, avec une première baisse du nombre total d'articles d'une année sur l'autre : 20 378 en 2026 contre 20 495 en 2025.

Une étude d'impact amoindrie

Autre chiffre : 62 lois ont été adoptées en 2025, dont 49 d'initiative parlementaire et 13 projets de loi. Un déséquilibre qui s'est nettement accentué depuis 2022, avec la perte de la majorité absolue du gouvernement à l'Assemblée nationale, entraînant un ralentissement de l'initiative gouvernementale. En 2018, première année pleine du

macronisme au pouvoir, 45 lois avaient été adoptées, dont 27 projets de loi. Cette inversion du rapport entre textes gouvernementaux et parlementaires soulève la question du pilotage des normes, les propositions de loi ne faisant pas l'objet d'études d'impact, contrairement aux projets de loi.

Lire aussi : [« Il faut se discipliner quand on rédige des propositions de loi » : la SGG interpelle les parlementaires](#)

À la suite des quatrième Assises de la simplification, le député socialiste Stéphane Delautrette déclarait partager *“la proposition de Madame Françoise Gatel d’associer systématiquement les rapporteurs des textes à la rédaction des décrets d’application”*, sur LinkedIn, afin d’impulser un changement de méthode.

Une évolution des pratiques que rejoint Guy Geoffroy, qui plaidait devant le Conseil d’État pour une transformation plus profonde de la culture législative : *“Tant qu’on dira qu’un bon parlementaire est celui qui fait marcher la photocopieuse en imprimant des amendements et des questions au gouvernement (QAG), alors nous n’avancerons pas”*.

L'État lance un outil de transcription à destination des agents publics

Par Victoria Beurnez

3-4 minutes

*“Perdre du temps sur un compte rendu de réunion, ça vous em**** ? L’IA le fait pour vous.”* C’est en ces termes que David Amiel a introduit, ce lundi 18 mai, l’outil de transcription proposé par l’État. Le ministre de l’Action et des Comptes publics [a en effet annoncé la généralisation](#) de [“Transcripts”](#), un service de transcription par intelligence artificielle. *“4 heures, 240 minutes, c’est le temps qu’un agent public passe en moyenne chaque semaine à rédiger des comptes rendus de rendez-vous, de réunions ou d’auditions”*, affirme David Amiel. *“Nous libérons du temps de prise de décision et d’analyse pour les agents”*, développe le ministre. D’ici à cet été, un million d’agents publics y auront accès librement.

Un “bouton” à destination des agents

Transcripts se présente comme un “bouton” permettant aux agents d’enregistrer leurs réunions ou d’y faire glisser des fichiers audio de leur choix pour en obtenir une transcription complète, en quelques secondes. En principe, l’outil est capable d’identifier les différents interlocuteurs et prises de paroles. *“Cette brique technologique sera récupérée par les administrations directement dans leurs applicatifs métiers, ou via le navigateur web”*, explique le cabinet de David Amiel, ajoutant qu’il est *“normal que chaque ministère puisse s’en saisir pour l’insérer dans certains métiers : chaque greffier, policier, par exemple, pourra s’en servir”*. Le service sera également disponible sous la forme d’une application mobile.

Côté technique, Transcripts est basé sur du libre, à savoir OpenGateLLM, un système libre et open source de mise à disposition des modèles, qu'utilise régulièrement la direction du numérique de l'État pour mettre en place ses différents outils [depuis son système Albert API](#). Il est hébergé chez le cloudeur français Outscale, comme la majorité des solutions proposées par la Dinum.

Le plan IA de l'État

Ce cas d'usage spécifique se place dans la lignée des derniers outils généralisés à destination des agents publics : Tchap, Visio, qui sont désormais obligatoires, mais aussi l'Assistant IA, un agent développé par la Dinum en partenariat avec Mistral, lancé en octobre dernier. Plus largement, ces initiatives font partie d'un grand plan de déploiement de l'intelligence artificielle dans la fonction publique, opéré, en partie, par David Amiel : devrait suivre prochainement un service similaire, dédié, lui, à la traduction. Il sera basé sur l'application créée par France Travail, "TradEmploi", permettant de traduire de façon instantanée des échanges entre personnes parlant différentes langues.

Lire aussi : [La Dinum va être recentrée sur son rôle d'architecte du numérique de l'État](#)

Ces évolutions, actuellement prises en charge par la Dinum, devraient être assurées prochainement par la future [Autorité numérique de l'État](#), nouvelle forme de la Dinum et qui devra assurer la gestion d'un centre des compétences IA de l'État pour accélérer son déploiement auprès des ministères.

La multi-attribution des marchés publics, un moyen pour sécuriser les approvisionnements dans les hôpitaux

Par *Philippine Ramognino*

7-8 minutes

Les tensions d'approvisionnement dans le secteur de la santé ont bondi depuis une dizaine d'années. Selon une [contribution](#) de la Fédération hospitalière de France (FHF) à la commission des affaires sociales du Sénat partagée en 2024, bien qu'elles soient mal connues par les pouvoirs publics, ces difficultés, qui handicapent *“lourdement le fonctionnement hospitalier”*, revêtent des enjeux aussi bien logistiques que financiers et peuvent avoir des conséquences sur la prise en charge des patients.

L'une des causes de ces ruptures ou risques de ruptures est la délocalisation de la production hors Union européenne. Mais compte tenu des contraintes budgétaires qui pèsent plus que jamais sur les établissements hospitaliers, ces derniers sont-ils en mesure de faire évoluer leurs solutions d'approvisionnement en cherchant à prioriser les fournisseurs de proximité ?

Lire aussi : [Crise hospitalière : les inspections plaident pour une réforme territoriale d'ampleur](#)

Selon les résultats d'une étude publiée le mois dernier par l'Union des hôpitaux pour les achats (UniHA), la coopérative nationale d'achats des hôpitaux publics, il serait possible de concilier maîtrise des coûts, sécurité des approvisionnements et critères environnementaux au sein des marchés de médicaments hospitaliers. Et, ce, grâce à la multi-attribution, soit le fait d'accorder un marché public à plusieurs fournisseurs.

Ainsi, sur 37 % des lots de médicaments attribués selon un modèle de multi-attribution conditionnelle, diversifier les fournisseurs a permis de réduire la dépendance à un titulaire unique. Et ce, en ayant un ancrage de production en Europe, pour un surcoût se chiffrant entre 0,2 et 0,5 % du volume d'achat global. *“Autrement dit : la sécurisation des approvisionnements et la préférence industrielle européenne ont un coût, mais il est marginal”*, conclut l'UniHA.

Une démarche de longue date

Bien que la période Covid ait mis en lumière les problématiques de rupture rencontrées dans le secteur hospitalier, ensuite renforcées par la crise énergétique survenue après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la centrale d'achat avait initié cette démarche visant à favoriser l'approvisionnement à l'échelle européenne avant la crise sanitaire. Une stratégie différenciée pour traiter les enjeux de sécurisation des approvisionnements a été lancée en 2019, en mobilisant notamment la diversification des sources. *“Nous l'avons amélioré au fil du renouvellement des procédures, tous les 3 à 4 ans, et étendu sur de nouveaux segments d'achats”*, relate Audric Darras, directeur des achats et produits de santé à l'UniHA.

La stratégie, dont la procédure a été notifiée en début d'année et démarrera officiellement le 1^{er} juin prochain, porte essentiellement sur des lots de taille importante de médicaments d'usage hospitalier, rencontrant un risque de rupture ou ayant connu des ruptures de stock ces dernières années. Une analyse de la robustesse des chaînes d'approvisionnement est intégrée à l'analyse des offres ainsi qu'une analyse de l'empreinte environnementale des produits. *“Celle-ci est finalement indirectement corrélée au lieu de fabrication de ces médicaments”*, pointe Audric Darras.

C'est pour mesurer en amont l'impact de cette stratégie que l'UniHA a réalisé son étude. L'idée était de comprendre quels résultats en matière d'ancrage industriel européen auraient été obtenus sans sa mise en place, à travers une analyse rétrospective. *“On l'a fait en enlevant la*

diversification et les critères de choix, et cela nous a permis d'avoir une analyse comparative", explique le responsable. Résultats : sans la stratégie, 67 % auraient de toute façon eu au moins un ancrage industriel en Europe, tandis que sa mobilisation a permis d'atteindre le taux de 81 %.

Une multi-attribution à conditionner

Concrètement, la multi-attribution est une technique d'achat qui consiste à répartir des attributions sur plusieurs fournisseurs afin de les diversifier. Face à la pénurie de médicaments, elle est d'ailleurs recommandée par la direction générale de l'offre de soins (DGOS). L'un des axes d'une [instruction](#) datée du 24 mai 2022 consistait justement à *"favoriser les consultations multi-attributaires permettant de renforcer une sécurité d'approvisionnement et de soutenir les PME et petites ETI à forte valeur ajoutée dans les domaines d'achat considérés comme stratégiques"*.

Selon Audric Darras, si l'UniHA parvient à la concilier avec une maîtrise de la dépense, c'est car cette multi-attribution est *"géographique et conditionnelle"*. Géographique, afin de répartir les volumes entre différents fournisseurs, mais aussi conditionnée à certains garde-fous. Elle n'aboutit donc pas systématiquement : la centrale d'achat conditionne notamment la réussite de la multi-attribution à un écart économique modéré, *"en tout cas encadré et défini dans nos cahiers des charges, de sorte à obtenir des prix cohérents d'une zone géographique à une autre"*, explique le directeur des achats et produits de santé à l'UniHA. Par ailleurs, en toute logique, deux fournisseurs ne doivent pas avoir les mêmes chaînes d'approvisionnement.

"On parvient finalement à limiter le potentiel surcoût au travers de la pondération que l'on applique aux critères et au travers des conditions de multi-attribution, conclut Audric Darras. Le fait de conditionner maintient par ailleurs une stimulation au niveau de la compétitivité, tout en permettant de répartir les volumes."

Importance des critères

Le fait qu'un marché soit multi-attributaire n'a pas d'impact direct sur l'ancrage européen, mais diversifie le nombre de fournisseurs potentiellement sélectionnés. *“Cela donne une chance supplémentaire à des acteurs qui pourraient arriver en seconde position et qui, en condition normale, n'auraient pas accès au marché”*, vulgarise Audric Darras. Ce qui fait réellement la différence, finalement, revient aux critères de choix définis dans le cahier des charges. Car si le code de la commande publique n'autorise pas le localisme, les acheteurs publics sont tout à fait à même d'intégrer des critères d'analyse de risques, avec l'ambition de limiter la fragilité des chaînes d'approvisionnement comme les conséquences environnementales, qui indirectement conduisent à valoriser l'ancrage industriel européen.

Lire aussi : [Le secteur hospitalier favorable à plus de souplesse au sein de la commande publique](#)

Dans l'absolu, cette technique pourrait être déclinée à d'autres segments d'achat. Mais en raison de la complexité de la mise en place de la procédure, le directeur des achats invite à la prudence : *“il faut avoir un soupçon même théorique de pertinence dans l'approche et déployer cette stratégie pour des produits dont le niveau de massification est suffisant”*.

Vers des restrictions sur l'accès des plateformes de cloud non européennes aux données publiques sensibles de l'UE

Samia Lokmane-Khelil

4–5 minutes

L'Union européenne envisage de limiter l'exposition des données sensibles du secteur public aux plateformes cloud fournies par des entreprises situées en dehors de l'UE. Des sources de la Commission européenne ont indiqué, tout récemment, à la chaîne d'information économique américaine CNBC que cette mesure fera partie d'un "paquet sur la souveraineté numérique", dont l'objectif est de renforcer l'autonomie stratégique du bloc dans des domaines numériques clés.

Selon les mêmes sources, le nouveau projet de réglementation sera présenté par Bruxelles le 23 mai prochain. Il comprendrait une loi sur le développement du cloud et de l'IA (CADA), une autre sur les puces 2.0 ainsi que des projets de loi complémentaires pour encourager les solutions et les produits souverains et nationaux dans les domaines précités. "Ce plan vise à inciter l'Europe à se réveiller et à se ressaisir", a plaidé un responsable de l'UE, interrogé par CNBC.

Lire aussi : [Cloud souverain : la Commission européenne montre l'exemple](#)

L'Union européenne ne prévoit pas d'interdire totalement l'utilisation des plateformes cloud des entreprises étrangères dans les marchés publics, mais propose d'en limiter le recours pour le traitement des données sensibles au sein des organismes du secteur public. "Les fournisseurs de services cloud américains pourraient se voir imposer des restrictions dans certains secteurs sensibles et stratégiques au sein des organismes

publics des États membres de l'UE", a déclaré un haut fonctionnaire. En vertu du projet de réglementation, les entreprises cloud non européennes n'auront plus la possibilité de participer à des marchés publics dans certains secteurs comme la finance, la santé et la justice.

Lire aussi : [Données sensibles : très attendu, le décret Sren précise qui devra passer par un cloud "SecNumCloud"](#)

Selon de récentes statistiques fournies par Synergy Research Group, les géants américains de la Tech, Amazon, Microsoft et Google, contrôlent 70 % du marché européen du cloud. Une étude du groupe de réflexion Future of Technology Institute affirme de son côté que plus des trois quarts des pays européens ont recours à des services d'informatique en nuage américains pour des fonctions essentielles à leur sécurité nationale. Cette dépendance fait l'objet, toutefois, de vives critiques en Europe, surtout que les relations transatlantiques se sont beaucoup détériorées depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche.

De plus, il faut savoir qu'en vertu du Cloud Act américain de 2018, les forces de l'ordre US peuvent demander l'accès à des données détenues par des fournisseurs soumis au droit américain, quel que soit l'endroit où ces données sont stockées. Ce contrôle à distance a poussé l'UE, peu à peu, à explorer des alternatives nationales et open source aux plateformes technologiques américaines en augmentant les budgets alloués à ces projets.

Lire aussi : [Cloud, logiciels : l'Assemblée veut mesurer la dépendance de l'administration aux géants du numérique](#)

En avril dernier, la Commission européenne a annoncé l'octroi de 180 millions d'euros à quatre fournisseurs européens de cloud pour permettre aux organes et aux agences de l'UE d'acquérir des services d'informatique en nuage souverains. Afin de limiter la dépendance aux technologies US, certains États membres ont commencé à déployer leurs propres solutions.

La France, par exemple, a annoncé en janvier le déploiement de Visio, un outil de visioconférence développé par le gouvernement, qui, selon elle, serait disponible pour tous les services de l'État d'ici 2027, en

remplacement d'outils américains comme Microsoft Teams et Zoom.
Pour sa part, la Belgique a mis au point, il y a quelques semaines, une messagerie sécurisée pour les fonctionnaires et les militaires qui remplace les applications américaines comme Gmail.